

En donnant ces sortes de leçons, il faut suivre un plan conforme à la méthode naturelle : 1° mettre devant les yeux des élèves *l'objet* qui fait le sujet de la leçon ; 2° en faire remarquer la *couleur* ; 3° la *forme* ; 4° en indiquer *l'usage* ; 5° faire connaître la *matière* qui le compose ; 6° enfin, remonter à la *provenance*, à la cause première.

Dans une école bien organisée, l'instituteur ou l'institutrice a soin de pourvoir, de ses mains et à l'aide des enfants, la maison qu'il dirige d'un petit musée comprenant les objets nécessaires aux leçons de choses. Une leçon de choses est donnée régulièrement tous les vendredis de chaque semaine de 3 à 4 heures de l'après-midi. Le sujet en est emprunté aux sciences physiques et naturelles, à l'agriculture, aux industries, etc. Après la leçon, le maître en inscrit le résumé au tableau noir, et les enfants copient ce travail dans leur cahier de notes. Le lundi, ils doivent rapporter ce résumé, accompagné du développement qu'ils auront *rédigé* sans l'aide de personne.

C.-J. MAGNAN (1)

Les questions des enfants

Il faut se contenter de suivre et d'aider la nature ; les enfants savent peu, il ne faut pas les exciter à parler ; mais comme ils ignorent beaucoup de choses, ils ont beaucoup de questions à faire ; aussi en font-ils beaucoup. Il suffit de leur répondre précisément, et d'ajouter quelquefois certaines petites comparaisons, pour rendre plus sensibles les éclaircissements qu'on doit leur donner ; s'ils jugent de quelque chose sans le bien savoir, il faut les embarrasser par quelque question nouvelle, pour leur faire sentir leur faute, sans les confondre rudement ; en même temps, il faut leur faire apercevoir, non par des louanges vagues, mais par quelque marque effective d'estime, qu'on les approuve bien plus quand ils doutent et qu'ils demandent ce qu'ils ne savent pas, que quand ils décident le mieux. C'est le vrai moyen de mettre dans leur esprit, avec beaucoup de politesse, une modestie véritable et un grand mépris pour les contestations, qui sont si ordinaires aux jeunes personnes peu éclairées. Dès qu'il paraît que leur raison a fait quelque progrès, il faut se servir de cette expérience pour les prémunir contre la présomption. " Vous voyez, direz-vous, que vous êtes plus raisonnables maintenant que vous ne l'étiez l'année passée ; dans un an, vous verrez encore des choses que vous n'êtes pas capables de voir aujourd'hui. Si, l'année passée, vous aviez voulu des choses que vous savez maintenant et que vous ignoriez alors, vous en auriez mal jugé. Vous auriez eu grand tort de prétendre savoir ce qui était au-delà de votre portée. Il en est de même aujourd'hui des choses qui vous restent à connaître. Vous verrez un jour combien vos jugements présents sont imparfaits. Fiez-vous aux conseils des personnes qui jugent comme vous jugerez vous-mêmes quand vous aurez leur âge et leur expérience."—FÉNELON.

(1) M. J.-B. Cloutier, ancien professeur à l'École normale Laval, a publié, en 1886, un *Recueil de leçons de choses* très propre à aider les instituteurs et les institutrices dans l'enseignement de cette matière du programme scolaire.